Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260430-CM20260427N31-DE

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf d'Ille et Vilaine dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HERVOIR Yoann, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026
Etaient présents : M. HERVOIR Yoann, Maire, Mmes BRAGEUL-PITOIS Gaëtane, LE BRETON Marina, MM. DAUCE Jean-Luc, NAVARRO Georges, Adjoints Mmes COSNEAU Françoise, GESTIN Marie-José, GORGE Allison, OLLIVIER Céline, POMIER Claire, MM. DE CACQUERAY Hervé, DE MENOU Antoine, DURAND Sébastien, HAZEVIS Frédéric, SIMONIN Donovan, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.
Etaient absents excusés : M. BUTOWSKI Bruno donne pouvoir à M. HERVOIR Yoann pour voter en son nom ;
Mme MAÏGA Isabelle donne pouvoir à Mme POMIER Claire pour voter en son nom ;
M. RATAUX Sébastien donne pouvoir à Mme LE BRETON Marina pour voter en son nom ;
Mme TROTEL- LE FAOU Olivia.
Etaient absents :
Secrétaire de Séance : Mme OLLIVIER Céline

Délibération n° 31 / 2026

FINANCES COMMUNALES

***Objet** : Vote des Subventions aux associations extérieures à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine*

Il vous est proposé d'adopter le projet de délibération suivant :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de voter, pour l'année 2026, les subventions aux associations extérieures à Châteauneuf d'Ille et Vilaine comme suit :

Dénomination Associations	Montant des Subventions
ADMR Le Clos Poulet	500.00 €
Ass. Intermédiaire Malouine le Lien	150.00 €
SPA	250.00 €
Banque Alimentaire St Malo	650.00 €
Prévention Routière	150.00 €
FNATH St Malo	120.00 €
Hello Dance	480.00 € (30€/adhérents)
France Adot 35	150.00 €
Ass. Rêve de Clown	100.00 €
J'ai deux notes à vous dire	400.00 € (50€/adhérents)
Les restaurants du Cœur	650.00 €
TOTAL	**3 600.00 €**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260430-CM20260427N31-DE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Yoann HERVOIR,
Maire de Châteauneuf d'Ille et Vilaine



Certifié conforme et exécutoire après affichage et envoi en Préfecture le : 29 avril 2026